Logo CFDT

[SITEL] NAO 2022 LA CFDT VOUS INFORME !

3 MESURES SUR LE POUVOIR D'ACHAT annoncées par la Direction le mardi 14 juin - 3 REVENDICATIONS déposées et priorisées par la CFDT et c'est une bonne nouvelle !

1 Augmentation de 30€/mois pour tous les salariés qui n'ont pas eu d'augmentation lié au SMIC ces 18 derniers mois = Concrètement du coeff' 170 au 260 inclus donc tout salarié Conseillers Clientèle et Agent de Maitrise)
2 Ticket Restaurant à 9,50€ (5,69€ part employeur et 3,81€ part salarié)
3 Titre Mobilité (carte/chèque dématérialisé) de 150€ (sans conditions) => suppression des 3,51€/mois (pour ceux qui la touchent). Proratisée pour 2022

Sur cette annonce, la CFDT relance en réunion sa principale revendication et préconisation avec un versement en 2x (juillet et novembre) en portant le montant à 200€ « pour la double symbolique » (demande initiée depuis bien longtemps...)
Un petit + : Mutuelle Santé à 55% - 45% (ce qui fait + ou - 3€/mois de cotisation mutuelle en moins – salaire moyen)
Ce qui augmente significativement l'enveloppe NAO

Ces mesures rentreront en application si un accord est signé majoritairement (+ de 50%) entre les Organisations Syndicales et la Direction.

A la CFDT, l'expression et la consultation des adhérents et des militants SITEL sur les sites sont essentielles. Réponse d'ici fin juin.
Aussi, les derniers mouvements sociaux débouchés sur des grèves les 17, 21 et 25 février, amorcés par la CFDT, ont joué un rôle dans les propositions de la Direction qui sont aujourd'hui sur la table…

SITEL : NAO 2022 LA CFDT VOUS INFORME !
Documents
SITEL : NAO 2022 LA CFDT VOUS INFORME !